



Se taire

parce que l'État français n'entend pas les voix qui demandent **le respect du droit d'asile** tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester contre l'enfermement systématique des sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse) .

L'enfermement systématique et l'expulsion des étrangers en situation irrégulière nous apparaissent comme une banalisation de graves atteintes à la dignité humaine.

Nous appelons tous ceux et celles qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse pour:

- **dénoncer ces conditions de rétention carcérale**
- **dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.**

informations complémentaires :

www.cercladesilence.fr

www.lacimade.org

(association habilitée à assister les demandeurs d'asile à Cornebarrieu)

**Cercle de silence sur le marché de Lavaur,
de 10h à 11h, le 1^{er} samedi de chaque mois**
contact : André Dumoulin (05 63 70 66 37)

mars
2019

Migrants :

Paris cède six bateaux de garde-côtes à Tripoli

Dans un geste inédit, la France a annoncé « *la cession* » à la Libye de six bateaux « *pour la marine libyenne* », lors du point presse hebdomadaire du ministère des armées, jeudi 21 février, sans autre précision. Les organisations humanitaires dénoncent la vulnérabilité croissante des migrants en Libye due à la montée en puissance des garde-côtes du pays.

Médecins sans frontière : « conditions abjectes »

« *Il s'agit d'un pas supplémentaire dans la coopération européenne avec la Libye pour renforcer le contrôle de sa frontière au prix de conditions de détention abjectes pour les migrants* », dénonce Michaël Neuman, directeur d'études chez MSF-Crash.

Les ONG qui viennent en aide aux migrants dénoncent depuis des années la politique de "sous-traitance du contrôle de l'émigration" décidée par l'Union européenne en coopération avec Tripoli pour contenir l'afflux de migrants sur son sol.

Human Rights Watch : « complices »

Les Européens, souligne l'ONG, sont complices d'un "cauchemar sans fin", qui s'est accentué avec la fermeture des ports italiens et maltais aux ONG. Elle relève notamment la hausse des opérations de la garde-côtes libyenne dans les eaux internationales.

Extraits d'un article paru dans « le Monde » du 22/02/2019

Oxfam International et Amnesty International : « l'UE et l'Italie responsables des sévices »

Dans deux rapports différents, Oxfam International et Amnesty International considèrent que l'Italie et l'Union européenne sont en partie responsables des sévices subis, en Libye, par les migrants clandestins. Un drame mis en lumière en novembre dernier par une vidéo de CNN montrant un marché aux esclaves. Sylvie Houedenou, de la Commission des personnes déracinées à Amnesty International demande l'arrêt de l'application de cet accord entre Tripoli et l'Europe.

Brève diffusée par Radio France International le 3 février 2018